

Le temps passe vite et ce sera sans doute notre dernier bulletin d'information 2006. Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année



Dernier Conseil Municipal :

Tarifs 2007 :

Le Conseil Municipal a fixé les nouveaux tarifs revus à la hausse. Ils sont consultables en mairie.

Bilans Piscine – Camping :

Piscine : Le bilan provisoire de l'année 2006, arrêté au 23/10/06, fait apparaître un déficit de 4 482,11 €.

Camping : Le bilan provisoire de l'année 2006, arrêté au 23/10/06, fait apparaître un déficit de 4 517,51 €.

Taxe de séjour :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Dieulefit à compter de l'année 2007, de la taxe de séjour, sur les communes membres.

Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Ce service est assuré par le S.I.E.A. du Pays de Dieulefit. Il consiste à contrôler le bon fonctionnement des assainissements autonomes existants et à contrôler les installations neuves. Ces contrôles sont facturés 100 € aux propriétaires. La fréquence de ces contrôles est déterminée par le S.I.E.A. en fonction de l'ancienneté et de la nature des installations.

Le Maire rappelle que la vidange des installations est obligatoire tous les quatre ans.

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement des installations, des travaux doivent être réalisés, et une contre-visite effectuée par le S.I.E.A. est à nouveau facturée aux propriétaires.

Les tarifs de ce service obligatoire peuvent être consultés en mairie.

C.C.P.D.

Modification des statuts de la CCPD, à compter du 1^{er} janvier 2007, portant sur la compétence communautaire en matière de protection, mise en valeur de l'environnement, cadre de vie et plus précisément :

- * La protection des espaces naturels sensibles sur le territoire des communes membres.
- * Etude, création et gestion d'équipement collectif visant à limiter la consommation d'énergie et à favoriser l'utilisation des énergies renouvelables, dans les projets incluant un équipement appartenant à la Communauté de Communes.
- * Réalisation d'actions de sensibilisation et d'information visant à limiter la consommation d'énergie et à favoriser l'utilisation des énergies renouvelables.

Litiges au village vacances :

En raison de divers litiges entre locataires des logements communaux, la Commission du village vacances s'est rendu sur place. Des arrangements à l'amiable ont été trouvés et ces différents litiges sont en cours de résolution.

Transport scolaire :

Le projet d'amélioration du transport scolaire n'a pas été accepté par le Conseil Général de la Drôme en raison de son coût trop élevé et du fait qu'il ne correspond pas réellement aux besoins des familles, compte tenu de la non prise en charge des enfants de maternelle.

Comité des Compagnons d'Eyzahut :

Les Compagnons d'Eyzahut ont tenu leur assemblée générale en présence de nombreux adhérents et supporters.

Après approbation des rapports moral et financier, l'assemblée générale a élu son nouveau conseil d'administration :

Président : Colette COPE

Président d'honneur : Léo NOETH

Trésorier : Wolfgang LAU

Secrétaire : Eliane RISSOUAN

..... un nouveau bureau réduit qui va se concentrer sur les missions de gestion et qui délèguera à des responsables d'activités l'organisation et l'animation des grands événements qui jalonnent le calendrier du village.

Pastorale :

Pour cette 16^{ème} édition, c'est à **Bonlieu sur Roubion** et plus précisément à la Chapelle paroissiale (lieu plus confortable, plus chaleureux et plus durable) que les Santons d'Eyzahut et d'ailleurs offriront leur spectacle pour lequel il est impératif de réserver auprès de C. COPE au 07.75.90.45.79 (de 13h à 20h).

8 représentations précédant Noël :

Vendredi 15 décembre à 20h30

Samedi 16 décembre à 17h et 20h30

Dimanche 17 décembre à 15h et 17h

Vendredi 22 décembre à 20h30

Samedi 23 décembre à 17h et 20h30

Noël des Enfants :

Aussitôt en place le bureau des Compagnons d'Eyzahut s'est mis au travail avec comme 1^{er} tâche cette fête de Noël qui approche à grands pas et qui a été fixée, pour des questions techniques, au samedi 30 décembre après-midi : initiation équestre pour les plus grands, puis pour tous spectacle et goûter. Petits et grands, pensez à confirmer votre venue !

Repas des Anciens :

Il aura lieu à l'Auberge du Furet, le Dimanche 7 janvier, jour de l'Épiphanie. Les moins anciens pourront également être des nôtres. Pour tous renseignements : Colette COPE au 07.75.90.45.79

Repas de la Saint Sylvestre :

Le bulletin municipal est un lien entre tous, il est donc l'occasion de vous parler de notre Auberge Communale qui vous accueillera pour la dernière nuit de l'année. Au menu :

Apéritif et grillotiné / foie gras maison et toasts de saumon frais fumé / Sorbet citron vert vodka / Pavé de biche aux morilles / Trio de légumes / Plateau de fromages / Omelette Norvégienne.

Prix par personne hors vins . 46 €

Soirée animée par le groupe **Cotton blues**

Travaux d'assainissement :

Ils se poursuivent : la 1^{ère} tranche « quartier Dupi » vient de se terminer, celle du « quartier Beaume Rouge » est en cours.

Le paysage a retrouvé sa nature grâce au travail soigné de l'Ent. REYNAUD qui est déjà intervenue précédemment.

Il est certain que ces travaux cause une certaine gêne pour les riverains côté bruit et circulation : merci de votre patience et de votre compréhension.

Du mardi 12 au vendredi 15 Décembre prochain, la route sera fermée de 8h30 à 16h en amont de la propriété AUBERY.

Prenez-en bonne note.

Rappel Mairie :

Merci aux locataires de logements communaux de fournir leur attestation d'assurance à la date d'échéance.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 11h

Directeur de la publication : Jean-Marie Delleaud

Responsable de la rédaction : Corinne Delleaud